



## CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Montrouge, le 7 novembre 2013

### Communiqué de presse

#### **Newedge / Amundi : Crédit Agricole S.A. est entré en négociations exclusives avec Société Générale**

Crédit Agricole S.A. annonce aujourd'hui entrer en négociations exclusives avec Société Générale en vue de :

- La cession par Crédit Agricole CIB à Société Générale de sa participation de 50% dans Newedge Group, leur joint venture commune de courtage, pour un montant de € 275m.
- L'acquisition concomitante par Crédit Agricole S.A. auprès de Société Générale d'une participation de 5% dans Amundi, leur filiale commune de gestion d'actifs, pour un montant de € 337,5m. Au terme de cette opération, le Crédit Agricole détiendrait 80% d'Amundi et Société Générale détiendrait 20%. Cette cession serait sans effet sur la structure de gouvernance de la société. Amundi demeurerait le fournisseur de référence de solutions d'épargne et d'investissement pour les réseaux de banque de détail de Société Générale ; à l'occasion de l'opération, les accords de distribution seraient prolongés jusqu'à fin 2019 à l'issue de l'expiration de leur durée initiale fin 2014.

Pour Crédit Agricole S.A., l'impact de l'ensemble de l'opération serait positif sur le ratio CET1.

Pour Yves Perrier, directeur général d'Amundi, "Amundi a été créé en 2010 sur la base d'un modèle industriel visant à fournir des solutions d'épargne performantes aux clients de plusieurs réseaux partenaires. En 3 ans, Amundi est devenue numéro 1 de la gestion d'actifs en Europe avec plus de 750 milliards d'euros d'encours sous gestion. La prolongation des accords de distribution avec la Société Générale confirme la pertinence de ce modèle et conforte l'ambition de développement d'Amundi, métier cœur du groupe Crédit Agricole."

Pour Jean-Yves Hocher, Directeur général délégué de Crédit Agricole S.A. en charge de la banque de financement et d'investissement, « ce projet marquerait l'aboutissement du recentrage de Crédit Agricole CIB engagé dès 2010 sur ses métiers de financement, de marchés de capitaux et de conseil au service de ses grands clients et des clients du Groupe ».

La réalisation du projet est sujette à un accord final entre les parties et à l'approbation des autorités réglementaires compétentes, et sera soumise par ailleurs à la consultation des instances représentatives du personnel.

## **A propos de Newedge**

Newedge est une joint venture détenue conjointement à 50/50 par Société Générale et Crédit Agricole CIB, spécialiste de l'activité de brokerage multi-actifs, avec un positionnement de premier plan au niveau mondial dans le domaine de l'exécution et la compensation des produits dérivés listés. Newedge est ainsi présent sur plus de 85 marchés en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Newedge offre des services de marché et de post marché aux clients investisseurs institutionnels et corporates, en particulier au travers de services d'exécution et de compensation en matière de contrats à terme et options cotés, sur le Fixed income, les actions, les matières premières, ainsi que sur les marchés de gré à gré. Sur les 9 premiers mois de 2013, Newedge a généré un Produit Net Bancaire de 516 M EUR.

---

### **Contacts presse :**

#### **Crédit Agricole S.A.**

Anne-Sophie Gentil - +33 (0) 1 43 23 37 51 - anne-sophie.gentil@credit-agricole-sa.fr

#### **Crédit Agricole Corporate and Investment Bank**

Anne Robert - +33 (0) 1 41 89 03 77 - anne.robert@ca-cib.com

#### **AMUNDI**

Charlotte Binche - +33 (0) 1 76 33 79 54 - charlotte.binche@amundi.com